

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'Education nationale de la Manche

à

Mesdames et messieurs
les instituteurs et professeurs des écoles

S/c de mesdames et messieurs les directeurs
d'écoles

S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'Education nationale

Saint-Lô, le 20 mai 2016

**service des ressources
humaines**

Affaire suivie par
Catherine VIECELI

Téléphone
02 33 06 92 09

Télécopie
02 33 57 97 08

Courriel
dsden50-srh11@ac-caen.fr

Adresse
12, rue de la Chancellerie
BP 442
50002 Saint-Lô Cedex

<http://www.ac-caen.fr/ia50/>

Objet : appel à candidatures pour exercer en qualité de faisant fonction de directeur d'école

A l'issue de la phase principale du mouvement, des postes de direction sont restés vacants. En conséquence, j'ai décidé de procéder à un appel à candidatures en direction d'enseignants qui souhaiteraient faire fonction à compter de la prochaine rentrée scolaire. Cet appel à candidatures concerne en priorité les enseignants restés sans poste à l'issue de la phase principale du mouvement.

Les enseignants retenus bénéficieront de 3 points de bonification au mouvement l'an prochain. Ils pourront également obtenir une priorité sur le poste de direction qu'ils auront occupé, s'il est resté vacant à l'issue du mouvement principal de cette année, à condition de le demander en 1^{er} vœu et sous réserve d'être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école.

Par ailleurs, comme le prévoit la réglementation, ils bénéficieront d'une NBI (nouvelle bonification indiciaire) de 8 points, ainsi que d'une indemnité mensuelle d'intérim de 166.30€ brut/mois. Les enseignants titulaires* d'un poste seront nommés en délégation pour un an et resteront, de ce fait, titulaires de leur poste.

Les candidatures devront parvenir à l'IEN de de la circonscription pour le **jeudi 9 juin 2016 au plus tard**, à l'aide de l'imprimé ci-joint. L'IEN me transmettra ce dernier dûment complété de son avis pour le lundi 13 juin 2016.



Jean LHUISSIER

*** les enseignants exerçant déjà sur des postes de direction ne sont pas concernés par cet appel à candidatures**